



AFRIQUE/TCHAD - L'Evêque de Doba peut retourner au Tchad à la tête de son Diocèse

N'Djamena (Agence Fides) – S.Exc. Mgr Michele Russo, Evêque de Doba, peut retourner au Tchad et reprendre le Ministère apostolique dans son Diocèse. C'est ce qu'annonce un communiqué du Ministère de la Communication du Tchad, confirmant la nouvelle qui circulait auparavant dans différents milieux. Il avait été intimé à l'Evêque, missionnaire combonien se trouvant au Tchad depuis près de 30 ans, de quitter le pays en octobre dernier (voir Fides 13/10/2012) suite à des critiques exprimées à propos de la gestion des recettes pétrolières sur les ondes de la radio diocésaine « La Voix du Paysan », première radio libre du pays que Mgr Russo avait confié en 2010 aux Franciscains de l'Immaculée sous la direction du Père Clément M. Bonou, un béninois. Pour le gouvernement tchadien, les critiques auraient été prononcées par l'Evêque au cours d'une homélie traduite en langue gambay et retransmise par la radio. Cette dernière, l'une des rares à se préoccuper du développement intégral de la population, a été suspendue pour cette raison par le Haut Conseil pour la Communication.

« Il s'agit d'un équivoque provenant de la traduction de mon homélie – avait déclaré Mgr Russo au Père Alfonso Bruno, porte-parole des Franciscains de l'Immaculée, impliqués marginalement dans cette affaire. Le présentateur de l'émission a farci une situation d'injustice bien connue d'expressions idiomatiques de la culture locale. Ce n'était pas la première fois que je dénonçais, dans les mêmes termes, cette fois dramatisés par une traduction maladroite, cet état de fait, poussé par la référence à l'Evangile, sensible à la Doctrine de l'Eglise et aux besoins du troupeau d'âmes qui m'est confié. Ceci révèle, dans tous les cas, une réelle et préoccupante impatience de la part du commun des mortels ».

Selon les informations envoyées à l'Agence Fides par le Père Bruno, les religieux et le clergé présents à Doba ont contribué de manière méritoire au maintien du calme et de l'attente confiante de l'Evêque malgré un sentiment diffus de forte indignation. Cette attitude dément de facto le communiqué du Haut Conseil pour la Communication du Tchad, qui mettait en évidence le fait qu'en transmettant l'homélie, la radio avait voulu « attenter à l'ordre public de manière volontaire ». (L.M.) (Agence Fides 02/01/2013)